



Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire des délégués du 1^{er} septembre 2021

Restaurant de l'Avenir, Remaufens

Présents

Délégués des communes du district de la Veveyse

Attalens	Besse Roland, Cantin Nadia, Perroud Béatrice, Preisig Rahel, Savoy Guillaume
Bossonnens	Cordey Carole, Cottet Dominique, Menoud Anne-Lyse
Châtel-St-Denis	Allaman Jérôme, Bavaud Thierry, Ducrot Charles, Maillard Daniel
Granges	Kleijer Annelore, Varone Christine
Remaufens	Herrera Patricio, Konan Paul
St-Martin	Borer Cédric, Delessert Pascal (remplaçant)
Semsaies	Da Costa Patricia
Le Flon	Cardinaux Christian, Gillard Jean
La Verrerie	Vial Thierry

Membres du Comité directeur (CD)

Dougoud Claudia, Fahrni Marc, Gothuey Sandra, Jourdan Jérôme, Mesot Roland, Monnard Aloïne, Prizzi Laurence, Savoy Eliot

Directeur du RSSV

Gauderon Renaud

Invités

Dumas Carole, cheffe de service des Finances
Colliard Louis, chef de service des Immeubles
Menoud Laurent, président de la Commission Immeubles et de la Commission bâtisse
Jaquet Jean-Bernard, membre de la Commission de Bâtisse
Cachin Raphaël, directeur, ARCHI-DT
Del Canto Rodrigo, architecte, Archi-DT
Caranqui Paola, technicienne ES, Archi-DT

Excusés

Délégués des communes du district de la Veveyse

Attalens	Jolivet Françoise, Perroud Pierre-Alain
Châtel-St-Denis	Honegger Chantal, Pilloud François, Tille Nicole
St-Martin	Buchs Gérard
La Verrerie	Grandjean Pascal

Membres du Comité directeur (CD)

Figini Daniel, Ruffieux Marie-Claude

Présence de la Presse

La Liberté : Sanchez Stéphane
Le Messager - La Gruyère : Schweizer Maxime

Début : 19h00

Fin : 20h40

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée par le président de l'Assemblée, M. le Préfet
 2. Désignation des scrutateurs
 3. Approbation du PV de l'Assemblée des délégués constitutive et ordinaire du 26 mai 2021
 4. Présentation du projet d'assainissement énergétique, de transformation et de rénovation du bâtiment existant à Châtel-Saint-Denis
 5. Crédit d'investissement « Assainissement, transformation et rénovation »
 - a. Présentation
 - b. Approbation
 6. Rétribution des membres du Comité directeur et des Commissions (2021-2026)
 - a. Présentation
 - b. Approbation
 7. MCH2
 - a. Adoption des nouveaux statuts
 - b. Election des membres de la commission financière
 8. Divers
-

1. Ouverture de l'assemblée et appel des délégués

M. le Préfet François Genoud, Président de l'assemblée, souhaite la plus cordiale bienvenue à tous les délégués, aux chef.fe.s de service, aux collaborateurs.rices, aux invité.e.s et aux membres de la presse.

M. le Président remercie la commune hôte et passe la parole au vice-syndic, M. Herrera.

M.Herrera souhaite la bienvenue à tous et que cette séance soit constructive. Il annonce une verrée offerte par la commune tout en respectant les gestes barrières.

M. le Président mentionne que les présences et absences sont mentionnées sur la liste prévue à cet effet. Toutes les communes sont représentées : **39** bulletins de vote ont été distribués, majorité absolue à **20**.

→ Aucune remarque n'est faite quant à l'ordre du jour ; le Président déclare l'assemblée apte à délibérer.

2. Désignation des scrutateurs

Madame Varone et Monsieur Ducrot sont nommés scrutateurs.

→ Proposition acceptée par l'assemblée.

3. Approbation du PV de l'Assemblée des délégués constitutive et ordinaire du 26 mai 2021

Le PV susmentionné n'appelle aucun commentaire. Le Président remercie l'auteur pour la rédaction de celui-ci.

→ A l'unanimité, le procès-verbal est approuvé par l'assemblée.

4. Présentation du projet d'assainissement énergétique, de transformation et de rénovation du bâtiment existant à Châtel-Saint-Denis

Monsieur le Président rappelle quelques points quant à l'historique sur le projet susmentionné, notamment les principes posés par les communes ; auto-financement du bâtiment et activités médico-sociales favorisées. Ces principes représentent une plus-

value, et non une concurrence pour les autres médecins du district, ainsi qu'une complémentarité des acteurs présents.

a. Présentation

M. Menoud, président de la Commission Immeubles et de la Commission de bâtisse, présente d'une manière globale le travail entourant les immeubles du RSSV:

- La commission immeubles est un soutien au Comité directeur.
- La commission immeubles traite différents aspects stratégiques en lien avec les bâtiments du RSSV, notamment celui au centre-ville de Châtel-St-Denis et son potentiel futur.
- La vision du site « centre-ville » est expliquée en respectant les objectifs fixés par les Communes :
 - Affectation médico-sociale
 - Financement des investissements par les communes, en respectant le principe de l'autofinancement (les coûts de fonctionnement et les frais financiers sont couverts par les locations)
 - Développement de partenariats

En ce qui concerne la rénovation et l'assainissement du site « centre-ville », M. Menoud rappelle les étapes déjà franchies :

- En 2017, les premières réflexions concrètes ont été menées par BAT-MANN, entreprise générale amenant à une identification des besoins et une étude de faisabilité à +/- 50 %.
- En 2019, le choix du Comité s'est porté sur une rénovation lourde, en une étape, pour les 40 prochaines années, au lieu d'une « démolition – reconstruction » (surcoût de l'ordre de 3.7 à 4 mio CHF / procédure plus longue et couteuse en lien avec l'organisation d'un concours)
- Le périmètre d'intervention s'étend aux 3 bâtiments : «1972», «Misets», «Paradis»
- M. Patrick Vallat, expert des marchés publics et de grands projets a soutenu les décisions du Comité directeur
- Un mandat de gré à gré a été confié au bureau Atelier78 pour la mise à l'enquête. Le permis de construire a été obtenu en 2020.
- Suite du projet se fait en méthode traditionnelle via un groupement de mandataire piloté par Archi-DT et partenaires. Le mandat a été octroyé en 2020.
- En parallèle, les locataires du domaine médico-social (médecins, thérapeutes, Liges de Santé, etc.) sont prêts à utiliser les locaux «en leur état», et une fois la rénovation terminée.

M. Menoud indique les prochaines actions planifiées :

- 01.09.2021 : Décision de l'Assemblée extraordinaire des délégués concernant le crédit d'investissement
- Automne 2021 : adjudications des mandats aux entreprises
- Dès l'automne 2021 : suivi du planning général du projet vision 2023

Les questions sont ouvertes :

👉 C.Cardinaux a constaté sur les plans qu'une série de panneaux photovoltaïques vont être installés. Qui va supporter cette charge financière ?

M. Menoud informe que la Commission Immeuble réfléchit à un contracting. Cette solution doit être validée par le Comité directeur.

M. Cachin, ARCHI-DT, prend la parole pour présenter le projet d'un point de vue métier.

Il indique que le groupement de mandataire travaille sur le projet depuis octobre 2020 en abordant les thématiques suivantes : sécurité feu, distribution électrique et sanitaire, le système de ventilation, etc.

M. Cachin précise qu'il s'agit d'une intervention lourde sur le bâtiment 1972 car les sols, murs, plafonds sont refaits à neuf. De même, la technique est revue entièrement. Les gaines techniques passeront dans les murs et non dans les chapes.

Il informe que plus de 80% des soumissions sont rentrées. Une variation de +/- 5% peut être considérée sur le budget.

M. Cachin informe sur le planning composé de 3 étapes distinctes amenant à la livraison complète du bâtiment pour fin 2023.

Il passe en revue l'ensemble des étages indiquant les fonctions de chaque espace ainsi qu'une idée des différents matériaux. Il mentionne également le système de circulation par un seul silo vertical facilitant ainsi le flux des visiteurs.

Quant aux bâtiments Misets et petit Paradis, l'intervention est dite ponctuelle car les matériaux sont encore de qualité et les surfaces très peu modifiées dans leur affectation.

M. Cachin indique que le groupement de mandataire s'est aussi penché sur quelques facilités pour l'utilisateur permettant des économies de fonctionnement tel qu'une sonde crépusculaire, des badges d'entrée permettant le « sans-contact ».

Les questions sont ouvertes :

☞ T. Vial s'interroge sur les locaux nommés « Services sociaux ». De quoi s'agit-il ?

M. Menoud informe qu'il s'agit de prévoir une place pour le potentiel futur Service Social réunifié tel que le projette la loi d'ici 2026.

☞ C. Ducrot se demande si une réserve est prévue pour le CFC 583, notamment dû au Covid-19.

M. Cachin répond qu'une réserve globale d'environ 600'000 est prévue.

☞ G. Savoy demande si l'idée d'une permanence de petites urgences a été prévue, envisagée. Est-ce une volonté du district ?

L. Menoud répond que la Commission immeubles est sensible à ces préoccupations. Le Centre médical de la Veveyse propose le service de petites urgences durant ses horaires. De même, il est important de se rappeler que le bâtiment actuel est quasiment plein, cela n'est donc pas prévu dans les locaux actuels.

L'idée pourra être creusée lorsque les réflexions sur le potentiel nouveau bâtiment seront entamées.

5. Crédit d'investissement « Assainissement, transformation et rénovation »

a. Présentation

Monsieur Gauderon présente le montant du crédit demandé et ouvre la discussion aux questions.

☞ C. Ducrot mentionne qu'il trouve normal qu'une augmentation des coûts soit constatée. Il questionne toutefois si une optimisation a été faite.

R. Cachin mentionne qu'une remise en question a été faite afin que les interventions soient minimums. Ceci amène à une économie envisageable 2-3%. De même, certains aspects ont été optimisés pour une économie de fonctionnement, par exemple : le chauffage, le bilan thermique.

☞ C. Ducrot questionne sur le nombre de locataires après rénovation et demande si la valeur de rendement a été calculée.

R. Gauderon répond que le taux d'occupation sera proche du 100%. Le calcul après rénovation a été fait et une augmentation du prix au mètre carré est à prévoir. La répercussion qui peut être imputée à la location a été calculée et cela pourra couvrir les frais.

L. Menoud rappelle qu'une baisse des frais de fonctionnement doit être prise en compte.

☞ T. Vial demande si les locataires sont au courant de ces faits.

R. Gauderon mentionne que les locataires sont informés et impliqués dans le processus. Toutefois un chiffre n'a pas encore été articulé car il était important de respecter le flux décisionnel et donc la validation du crédit.

R. Cachin mentionne également que des rencontres avec chaque locataire ont été organisées pour aborder leurs attentes quant aux locaux.

R. Gauderon spécifie que le RSSV entend les attentes des locataires tout en restant assez neutre pour la relocation des espaces au besoin.

b. Approbation

→ A l'unanimité, le crédit d'investissement « rénovation, assainissement et transformations des bâtiments du RSSV » de CHF 10'950'000, tel que présenté en Assemblée et par le message envoyé avec la convocation, est approuvé par les délégués.

6. Rétribution des membres du Comité directeur et des Commissions (2021-2026)

a. Présentation

M. Gauderon présente l'annexe 3 du règlement du Comité directeur concernant la rétribution des membres. Les points ci-après ont été travaillés :

- Honoraires fixes pour le président et le vice-président augmentés
- Clarification de la rétribution pour un.e secrétaire externe au RSSV
- Clarification quant aux déplacements ; les déplacements dans le district sont compris dans le montant du jeton de présence
- Le point C Déplacements et frais conséquents fait référence aux documents déjà établis
- Suppression du montant de départ d'un membre
- Clarification des observations

- b. Approbation
→ A l'unanimité, l'annexe 3 « Rétribution des membres du Comité directeur et des Commissions », tel que présentée et envoyée avec la convocation, est approuvée par les délégués.

7. MCH2

a. Adoption des nouveaux statuts

M. Le Président indique qu'en mars 2020, l'Assemblée avait déjà été sollicitée pour une révision totale comprenant plusieurs articles majeurs à modifier motivés par le projet Horizon Santé Veveyse. Il avait été annoncé qu'une nouvelle modification devrait se faire en 2021 concernant l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé, appelé MCH2. C'est pourquoi, la révision des statuts est présentée aux délégués.

Le Service des Communes ainsi que le Département de la Santé et des Affaires Sociales ont déjà eu connaissance du projet permettant de fait la cohérence entre toutes les associations. Des aspects de loi ou de cosmétiques ont été corrigés.

M. Gauderon parcourt les changements majeurs. Aucune question n'est posée par les délégués.

M. le Président remercie le directeur de la Région Glâne-Veveyse – M. Aebi – pour le travail fourni auprès de toutes les associations de communes.

→ A l'unanimité, la révision totale des nouveaux statuts du RSSV, tel que présentée et envoyée avec la convocation, est approuvée par les délégués.

→ Les statuts doivent être approuvés par les législatifs avant leur ratification.

b. Election des membres de la commission financière

Selon l'article 14 des nouveaux statuts, la Commission financière doit être élue par les délégués.

Afin de respecter un même et seul principe dans le district, il est proposé que la Commission financière soit composée de 3 membres représentant les régions du district ; Haute-Veveyse (HV), Basse-Veveyse (BV) et Châtel-St-Denis (CSD).

Madame Varone (BV), Monsieur Vial (HV) et Monsieur Allaman (CSD) se portent candidats pour composer la Commission financière. Aucun autre délégué se porte candidat.

→ Par acclamations, les candidats sont élus membres de la Commission financière.

8. Divers

M. le Président ouvre la discussion aux divers.

• Horizon Santé Veveyse

M. Gauderon et M. Le Président expriment tous deux qu'Horizon Santé Veveyse rime avec succès ! Les moments-clé sont rappelés. Après deux bonnes années de travail et de nombreuses séances, les actes notariés signés en juin 2021 clôturent ce projet. Un grand merci est adressé à l'équipe administrative pour tout le document accompli, notamment vis-à-vis des salaires. Le 01.01.2021 tout le personnel des homes a été rattaché au RSSV et le 28.01.2021 tous les salaires ont été saisis et versés.

M. Fahrni, au nom du Comité directeur, souligne tout le travail accompli sous l'ancienne gère et félicite les nouveaux membres de leur adaptabilité car l'évolution du RSSV est en marche. Cela demande une certaine flexibilité. Il remercie également tout le personnel du RSSV et les chef.fe.s de service.

- Réseau Santé et **Social** de la Veveyse

M. Besse se demande ce qu'il en est de la réunification des services sociaux. Lorsqu'il était impliqué dans les discussions préalables il y a 5-7 ans, Mme Demierre était venue en séance avec un impératif d'une année. Qu'en est-il aujourd'hui ? Y-a-t-il des attentes spécifiques du canton ?

M. Le Président indique qu'à ce jour, il n'a pas d'informations ou de discussions cantonales ou préfectorales.

M. Fahrni rappelle que les statuts avaient été modifiés en 2014 pour pouvoir accueillir les services sociaux et le service des curatelles. Tant d'un point de vue juridique que physique (locaux) tout est prêt pour pouvoir accueillir si réunification il y a.

M. Besse remercie Messieurs Genoud et Fahrni pour leur réponse.


- Fier d'être Veveysan


M. Menoud remercie les délégués pour l'approbation du crédit d'investissement, preuve de confiance. Il se dit fier d'être Veveysan et invite les délégués à enrichir le dialogue positivement.

En conclusion, Monsieur le Président remercie les délégués, les membres du Comité directeur ainsi que son Président, le Directeur, les chef.fe.s de service et l'ensemble des collaborateurs.rices. Il remercie également les invités, les membres de la presse et la commune hôte pour leur accueil.

La séance est levée.

Remaufens, le 1^{er} septembre 2021


François Genoud
Président


Audrey Pasquier
Secrétaire

PV approuvé le 10.11.2021